

# Gestes pratique en médecine générale : bilan otologique / Presbyacousie

AUDIO-PR23

Formation présentielle, accueil 8h30, début 9h et fin à 17h30

## Objectifs

### OBJECTIFS GENERAUX

- Etre en capacité d'évaluer la perte auditive chez un patient de plus de 60 ans
- Intégrer les modalités de prescription d'un appareillage auditif chez l'adulte de plus de 60 ans, porteur d'une presbyacousie
- 

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

- Connaître les indications et contre-indications à la réalisation d'une audiométrie.
- Maîtriser la réalisation du geste technique en se référant aux règles de bonnes pratiques.
- Analyser les résultats en se basant sur les référentiels afin d'évaluer le niveau global de surdité,
- Connaître le cadre administratif et réglementaire de réalisation d'un bilan acoumétrique et audiométrique tonal et vocal dans le cadre de la primo-prescription d'un appareillage auditif.
- Identifier le parcours de soins d'un patient de plus de 60 ans porteur d'une prebyacousie;

## Public Visé

Médecins généralistes

## Pré Requis

Medecin en exercice

## Méthodes et moyens pédagogiques

Ateliers et plénières en présentiel

## Qualification Intervenant(e)(s)

ORL Et un MEDECIN GENERALISTE

## Parcours pédagogique

Le médecin généraliste est amené dans le cadre de ses missions à réaliser un certain nombre de gestes techniques. La nomenclature des actes de l'assurance maladie répertorie ces actes techniques et leurs modalités de remboursement lorsqu'ils sont réalisés par un médecin généraliste.

Devant les difficultés pour les patients de recours à certains actes de spécialistes, en particulier dans un délai court, compte tenu parfois des problématiques d'éloignement géographique, il apparaît nécessaire de former les médecins généralistes à la réalisation de gestes techniques dans différents domaines dans le cadre de l'amélioration du parcours de soins.

Le nombre de cas de surdités ne cesse de progresser avec l'âge, la surdité touchant 6% des 15-24 ans, 9% des 25-34 ans, 18% des 35-44 ans et plus de 65% des plus de 65 ans. Il s'agit de surdités acquises au cours de la vie, suite à des traumatismes acoustiques, des maladies (otites chroniques dans environ 20 % des cas, tumeurs, etc.), des accidents (plongée) ou encore des toxicités médicamenteuses. La plupart de ces facteurs contribue à la destruction progressive de cellules qui jouent un rôle central dans les mécanismes de l'audition.

Le vieillissement peut être associé aux mêmes phénomènes, conduisant à une perte auditive qui apparaît le plus souvent à partir de 50-60 ans. On parle alors de presbyacousie.

Ces pertes auditives entraînent des conséquences variables sur la vie sociale. Chez les personnes de plus de 65 ans, une perte d'audition est associée à un déclin cognitif. Ce déclin est sans doute lié à un isolement social progressif.

Le médecin généraliste, formé aux différents examens permettant d'évaluer la perte auditive se trouve au premier

M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : AUDIOPR23-20230114

## Méthodes et modalités d'évaluation

Pre et Post TEST

## Modalités d'Accessibilité

Formation accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

### Durée

**7.00** Heures

**1** Jour

### Effectif

30

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) :

**665.00**

Intra (Par Jour) :

**Nous consulter**

indemnisation  
Inter

**315.00 €**

Exonérés de TVA en vertu du a du 4° du 4 de l'article 261 du CGI



Contactez-nous !

JACQUES GRICHY  
PRESIDENT

Tél. : 0134164690

Mail : j.grichy@maform.fr

Code DPC  
**10402325004**

